



Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency

**Programme canadien de bourses de la Francophonie
(PCBF)**

Guide de sélection des candidatures

Sélection 2013-2014

À l'usage du Comité de concertation local

des pays bénéficiaires du PCBF.

Bourses universitaires : maîtrise et post-doc
Bourses de formation technique et professionnelle
Bourses de formation de courte durée ou stage

Août 2012



Table des matières

Rôles et responsabilités du comité de concertation local	3
Processus d'évaluation des candidatures	4
Analyse et sélection des candidatures	4
Discipline ou spécialité	4
Niveau ou les types de bourses	4
La sélection des candidatures	6
Première étape	6
Vérification des conditions générales d'admissibilité	6
Deuxième étape	7
Les critères spécifiques d'évaluation	7
Grille de sélection des candidatures	9
Annexe 1 : Besoins et niveaux de formation par pays	10
Annexe 2 : Formulaires et documents requis	12
Annexe 3 : Les conditions ou les exigences d'admission des institutions canadiennes	
Les programmes d'études par niveau	13
1- Maîtrise	
2- Post-doc	16
3- Formation technique et professionnelle	17
4- Formation de courte durée ou stage	24

Guide du Comité de sélection

Comité de concertation local

Préalable

L'objectif de ce guide est de faire en sorte que les mécanismes de sélection et de placement du Programme canadien de bourses de la Francophonie (PCBF) 2009 – 2014 rendent possible la sélection de boursiers qui renforceront de manière durable les institutions d'attache des pays bénéficiaires. L'atteinte de cet objectif repose en grande partie sur l'appropriation de la définition par les pays de leurs besoins prioritaires de formation en alignement avec la programmation pays de l'ACDI pour le renforcement des capacités institutionnelles.

La mise en œuvre du PCBF est fondée sur les principes d'excellence en fonction des critères des institutions hôtes. Les bourses sont destinées à des candidats particulièrement méritants et motivés qui occupent un poste-clé dans leur institution et dont les compétences et l'expérience acquises auront des effets durables sur les domaines d'activités dans lesquels ils travailleront après leur retour dans leur pays.

Rôle et responsabilités du Comité de concertation local

Le comité de concertation local regroupant des représentants du gouvernement local et d'un représentant de l'ACDI pour la transparence permet aux pays bénéficiaires de s'approprier la sélection des candidatures et d'être plus apte à identifier dans quel secteur et pour quel type d'institution la formation canadienne représente une valeur ajoutée. Le rôle et responsabilités du comité sont :

- Promouvoir le programme de bourses auprès des institutions et secteurs choisis;
- Analyser et sélectionner des candidatures en s'assurant de recruter une fois et demie à deux fois le nombre de candidatures planifiées dans le but de constituer un bassin de candidatures (exemple : si 2 bourses sont allouées, alors on retiendrait 3 ou 4 candidatures);
- Transmettre à l'Agence canadienne d'exécution¹ (ACE) les dossiers des candidatures sélectionnées ;
- Informer les responsables des pays bénéficiaires (autorités gouvernementales, et candidats) des résultats de la sélection / placement / admission au Canada;
- Recevoir les renseignements sur le milieu d'accueil des boursiers et organiser des sessions d'information avec les boursiers concernés ;
- Soumettre aux institutions concernées les demandes de prolongation des boursiers pour approbation et transmettre la décision à l'ACE;

¹ L'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) est l'agence d'exécution du PCBF depuis juillet 2006 suite à un processus compétitif.

- Transmettre à l'ACE, les coordonnées des boursiers réinsérés dans leur institution; et
- Faire le post-suivi du cheminement professionnel des anciens pour une meilleure mesure des résultats du PCBF.

PROCESSUS D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES

La sélection des candidatures se fait à partir d'une enveloppe-ressource/quota attribuée à chacun des pays bénéficiaires. Chaque pays connaît le nombre de bourses dont il dispose sous forme d'année/bourse² et ceci pour chacune des années du programme (2010, 2011, 2012 et 2013).

Il reste entendu que la sélection doit être faite en nombre égal de candidatures de femmes et d'hommes, faute de quoi les candidatures masculines excédentaires seront retirées au hasard parmi les candidatures présentées prioritaires.

Dans le pays bénéficiaire

Le comité de concertation local, selon les besoins et niveaux de formation choisis, procède à l'identification et à la sélection des candidats.

Les dossiers de candidature priorités sont transmis à l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC), via les autorités qui représentent la mission canadienne ou l'ACDI.

Au Canada

L'AUCC reçoit, vérifie les dossiers des candidatures et les transmet aux institutions canadiennes pour le placement. Les institutions d'enseignement et les organisations ont la responsabilité d'admettre le candidat sélectionné. L'ACDI approuve la liste des admissions. L'AUCC informe les pays de l'octroi de la bourse.

Analyse et sélection des candidatures

Discipline ou spécialité

Les bourses sont accordées pour des études dans des domaines correspondant aux besoins prioritaires de formation pour le renforcement institutionnel des pays bénéficiaires et aux priorités du PCBF indiquées dans la deuxième étape. Le candidat indique la discipline d'études, s'il y a lieu, le domaine de spécialisation. (Exemples : Éducation – administration scolaire; Génie électrique; Sciences infirmières, Gestion des entreprises,

² Par exemple, pour une année donnée, un pays ayant droit à 4 années /bourses pourrait choisir des études de maîtrise (une maîtrise équivaut à 2 années d'études) ce qui lui donnerait 2 bourses de maîtrise. Le doctorat étant de 4 ans, il peut utiliser son enveloppe-ressource à ce niveau et obtenir une bourse.

Gestion des ressources humaines, etc.) Les études cliniques en médecine, pharmacie, et art dentaire sont exclues, mais les études pour des formations en recherche (2^e et 3^e cycles) sont admissibles.

Niveau ou les types de bourses

La bourse est valable pour un seul programme ou cycle d'études. L'admission dans un établissement d'enseignement supérieur canadien relève exclusivement de l'établissement. Les conditions d'admission peuvent varier, au Canada, d'une province à l'autre ainsi que d'un établissement à l'autre.

Les renseignements qui suivent sont destinés à guider dans le choix du niveau indiqué à la demande du candidat. Cependant aux conditions générales décrites ci-dessous s'ajoutent habituellement des conditions particulières liées au programme d'études demandé.

► **Bourses d'études à la Maîtrise (2^e cycle universitaire de type nord-américain ou Master)**

Le deuxième cycle est la deuxième étape de l'enseignement universitaire. Il conduit au grade de maîtrise.

Base d'admission : 16 années de scolarité en Europe et en Afrique, c'est-à-dire, en général, la licence ou la maîtrise et de façon similaire pour les autres régions.

► **Bourses de post-doc**

Le stage postdoctoral permet à la personne intéressée d'acquérir une expertise dans un domaine de recherche spécialisé ou complémentaire à sa formation. Pour obtenir le statut de stagiaire postdoctoral, une personne doit remplir les conditions suivantes :

- être titulaire d'un Ph.D. ou l'équivalent depuis moins de cinq ans;
- être accueillie par un professeur qui s'engage à lui offrir un stage à temps complet. **Le candidat doit avoir été retenu pour occuper un poste postdoctoral dans une université canadienne francophone ou dans un institut de recherche affilié de son choix.**
- La bourse ne peut excéder 10 mois. Elle est non-renouvelable.

► **Bourses en formation technique et professionnelle**

La scolarité minimum exigée pour entrer au niveau supérieur est de 11 années de scolarité pour le Québec, 12 années de scolarité dans les autres provinces canadiennes (soit le nombre d'années requis pour détenir un diplôme d'études secondaires). Cependant, ces conditions générales s'accompagnent habituellement de conditions particulières liées au programme d'études demandé. La bourse est valable pour un seul programme ou cycle d'études, soit un programme de niveau supérieur d'une durée de 2 années.

► **Bourses de stage ou formation de courte durée**

Cette bourse de stage ou formation de courte durée, peut comprendre une partie académique et parfois une partie appliquée (projet ou travail selon les disponibilités du milieu). La durée de la bourse de formation de courte durée est d'une durée maximale ne pouvant excéder 10 mois.

L'objectif du candidat et de son institution d'attache doit être très explicite sur les résultats à atteindre en matière de perfectionnement. Le dossier de candidature doit faire état de la formation antérieure et de l'expérience professionnelle du candidat. La durée sera définie en fonction des objectifs de perfectionnement du candidat et du programme arrêté avec l'institution hôte canadienne. **Voir page 22.**

LA SÉLECTION DES CANDIDATURES

PREMIÈRE ÉTAPE

VÉRIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSIBILITÉ

- L'emploi, occupé en fonction des secteurs/institutions à renforcer et l'excellence académique selon les normes des institutions hôtes;
- Seuls seront considérés les dossiers des candidats qualifiés et en emploi dans un poste clé, qui démontrent le plus d'aptitude à contribuer au renforcement des capacités de l'institution ou du secteur à leur retour au pays;
- La parité hommes/femmes dans les candidatures proposées;
- Les personnes qui ont fait une demande d'immigration au Canada ou qui ont le statut de résident ou dont le conjoint a ce statut, ne sont pas admissibles à ce programme de bourses;
- La maîtrise du français parlé et écrit est une condition essentielle d'admission. *Les ressortissants des pays suivants : Cambodge, Cap Vert, Dominique, Égypte, Guinée Bissau, Guinée Équatoriale, Laos, Liban, Mauritanie, Sao Tome et Principe, Ste Lucie, Seychelles, Vanuatu et Vietnam auront à faire preuve de la réussite du DELF B2 avec au moins 15 sur 25 à chacun des quatre volets par le 15 mars 2013 : Le T.F.I. serait aussi accepté;*
- *Le candidat doit avoir une **connaissance suffisante de l'anglais** pour lui permettre de lire et synthétiser des documents en anglais, dans son domaine d'étude;*
- *Le candidat doit également **maitriser les outils informatiques de base** : WORD, Excel, et la recherche internet;*
- Tout dossier de candidature doit être appuyé par l'instance gouvernementale habilitée à le faire;
- Toute personne ayant déjà bénéficié d'une bourse de ce programme ne peut poser sa candidature à une nouvelle bourse qu'après avoir séjourné pendant deux années complètes dans son pays. Pour des cas exceptionnels et après justification du pays bénéficiaire, cette politique pourrait être revue au cas par cas;
- Les études en médecine, en pharmacie et en art dentaire pour des formations cliniques sont exclues, mais les études pour des formations en recherche sont admissibles;
- Les études doivent être faites de façon continue, en français, au Canada;
- **Tout candidat qui sera boursier s'engage par écrit à ne pas demander de changement de statut (résidence permanente, statut civil et autres) durant son programme d'études au Canada et à retourner dans son pays à la fin des études.**

Toute personne qui ne se conforme pas à ces conditions générales verra sa bourse annulée.

Les autorités du pays bénéficiaire ont la responsabilité d'assurer, au terme des études, la réinsertion professionnelle des personnes qu'elles ont retenues pour faire des études au Canada.

DEUXIÈME ÉTAPE

Les critères spécifiques selon la grille de travail ci-dessous doivent permettre au Comité de coordonner et d'évaluer les dossiers de candidature. Voir à la page 9.

LES CRITÈRES SPÉCIFIQUES D'ÉVALUATION

Critère 1	Critère 2	Critère 3
<p>On évalue la concordance entre le programme d'études du candidat, les besoins prioritaires de formation du pays et les objectifs du PCBF.</p> <p>Priorités du PCBF</p> <ul style="list-style-type: none"> • la formation de formateurs, particulièrement dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel; • l'amélioration des compétences du personnel des collèges et des universités dans le domaine de l'enseignement et de la recherche; • l'accroissement des compétences et le renforcement des aptitudes par la formation de spécialistes et de gestionnaires dans le secteur public et le secteur privé. <p>Priorités du pays Besoins et niveaux de formation complétés par chacun des pays bénéficiaires selon le quota annuel de bourses.</p>	<p>L'adéquation des études antérieures avec les études envisagées;</p> <p>Les mérites et les compétences académiques ou professionnelles du candidat sont évalués par:</p> <p>La moyenne académique universitaire de l'établissement où le candidat a obtenu son dernier diplôme;</p> <p>La qualité de la composition écrite et les explications données par le candidat dans la description de son projet d'études, de recherches ou de stages;</p> <p>La qualité des lettres de recommandation attestant la capacité du candidat de réussir et l'impact que le candidat aura à son retour sur les institutions/communautés/pays;</p> <p>La constitution du dossier de candidature. Voir Annexe 2;</p> <p>Note : La bourse de stage comportant en général un volet académique, les critères 1 et 2 s'appliquent. Dans le cas de cette bourse, le critère no 3 est déterminé par le directeur de programme des établissements canadiens en fonction des objectifs personnalisés du candidat.</p>	<p>Le Comité évalue si le candidat répond aux conditions ou aux exigences d'admission des institutions canadiennes au niveau de la formation demandée par le candidat.</p> <p>L'annexe 3 ventile les conditions générales d'admission et/ou les conditions spécifiques à certains programmes d'études.</p> <p>Note : le boursier post-doc doit conclure un accord avec le directeur de recherche au Canada avant le versement de la bourse.</p>
<p>Critère 4 : La parité femmes/hommes et l'équité sont un élément important dans tous les programmes de partenariat pour le développement.</p>		

Le processus de sélection locale terminé, le Comité transmet les dossiers des candidatures retenus dûment signés par les autorités compétentes à la mission diplomatique canadienne accréditée dans le pays ou à l'AUCC.

Au Canada, l'AUCC vérifie les dossiers de candidature selon les critères du niveau d'étude choisi et transmet les dossiers de candidatures aux institutions canadiennes d'enseignement qui s'assurent entre autre de la conformité des dossiers selon :

1. **Projet d'études ou de recherche**: l'évaluation sera basée sur la qualité et la méthodologie du projet, la pertinence d'effectuer le perfectionnement (études) ou la recherche au Canada.
2. **Aptitudes du candidat**: l'évaluation sera basée sur les résultats scolaires, les lettres de recommandation et le curriculum vitae.

L'AUCC informera les comités de concertation locaux et les ambassades des pays des résultats de la sélection/placement/admission.

Grille de sélection des candidatures

Nom du candidat ou de la candidate :

Critère 1		Critère 2				Critère 3			Critère 4	
On évalue la concordance entre le programme d'études du candidat, les besoins prioritaires de formation du pays et les priorités du PCBF.		Les mérites et les compétences académiques ou professionnelles du candidat sont évalués par:				Le Comité évalue si le candidat répond aux conditions ou aux exigences d'admission des institutions canadiennes au niveau de la formation demandé par le candidat. L'annexe 3 ventile les conditions générales d'admission et/ou les conditions spécifiques à certains programmes d'études.			L'égalité des genres. Vérifier le nombre de candidatures femmes/hommes transmis au Canada.	
	Oui	Non		Faible	Bien	Très bien		Oui	Non	femme /homme
1- Priorités du PCBF Voir page 8			1- La moyenne académique universitaire de l'établissement où le candidat a obtenu son diplôme				1- Le profil des études antérieures du candidat répond aux exigences du programme souhaité.			Ce dossier Femme <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/>
2- Priorités du pays Besoins et niveaux de formation choisis par chacun des pays bénéficiaires selon le quota annuel de bourses			2- La qualité de la composition écrite et les explications données par le candidat dans la description de son projet d'études, de recherches ou de stages				2- Le candidat est actuellement en emploi.			
			3- L'adéquation des études antérieures avec les études envisagées							
			4- La qualité des lettres de recommandation attestant la capacité du candidat de réussir et l'impact que le candidat aura à son retour sur les institutions/ communautés/pays							
			5-La constitution du dossier de candidature (Annexe 2).							
Décision du Comité : Recommandée prioritaire <input type="checkbox"/> rang : _____ Recommandée sur liste de réserve <input type="checkbox"/> rang : _____										

Note : Une copie de cette grille, dûment complétée, est annexée au dossier du candidat ou de la candidate.

Annexe 1
Exemples de formation identifiés par certains pays bénéficiaires

Besoins de formation choisis par certains pays bénéficiaires du PCBF
<p>Agroalimentaire Micro-finance Évaluations de programmes Gestion de projet Administration publique Gestion des ressources humaines Gestion Communication Énergie Développement rural Gouvernance (renforcement des capacités en vérification interne et en GAR) Santé Santé (Santé publique) Gouvernance (Banque ou Finances) Environnement (Urbanisme et Aménagement du Territoire) Industrielles (Extraction des mines) Croissance économique : . Agriculture et Développement rural ou Économie du développement . Infrastructure et Développement Développement Humain : . Administration scolaire ou Science de l'Éducation Environnement : . Gestion des risques et désastres . Aménagement du Territoire . Gestion des déchets solides Economie Ingénierie Sciences de l'information et de la Communication NTIC Sciences de l'éducation Gouvernance du système d'éducation et de formation Gouvernance universitaire Sciences et Technique (Maths) Agriculture Psychologie</p>

Annexe 2 - Formulaire et documents requis

LISTE DE CONTRÔLE

Les personnes qui désirent solliciter une bourse de l'ACDI dans le cadre du PCBF doivent remplir, **lisiblement en français**, le *formulaire de candidature*, et en faire trois copies certifiées conformes.

Les **3 documents certifiés conformes** devront être présentés dans l'ordre ci-dessous Indiqué et le contenu révisé, doit confirmer la présence de chacune des pièces suivantes :

- Liste de contrôle, signée par le candidat
- Le formulaire de candidature au PCBF – dûment complété et signé.
- Copie certifiée conforme du certificat de naissance ou attestation du lieu et de la date de naissance.
- Copie certifiée conforme du certificat de citoyenneté.
- Copie certifiée conforme des relevés de notes de vos 3 dernières années d'études
- Copie certifiée conforme des diplômes d'études postsecondaires.
- Un bref curriculum vitae.
- Trois formulaires de recommandation:
 - * deux formulaires de personnes appartenant au milieu scolaire et pouvant attester de l'aptitude du candidat à mener à bien les études envisagées
 - *un formulaire d'un employeur (*formulaire de recommandation spécifique*), en lien avec le parcours professionnel du candidat

Note : Pour les lettres de recommandations, le candidat ne doit dans aucun cas, remplir le formulaire pour son répondant. Elles doivent compléter les formulaires joints. Aucune lettre de recommandation ne peut remplacer le formulaire.

Tous les postulants doivent aussi inclure une lettre de motivation qui explique les besoins en matière de formation et en quoi cette formation leur servira une fois de retour au pays.

- Au 2^e cycle universitaire, soumettre un projet d'intentions professionnelles de 750 mots,

Annexe 3

Les conditions ou les exigences d'admission des institutions canadiennes

Le candidat doit maîtriser le français et avoir une connaissance suffisante de l'anglais pour lui permettre de lire et de synthétiser les documents dans son domaine d'études.

Le candidat doit également maîtriser les outils informatiques de base (WORD, Excel, recherches internet)

Les programmes d'études par niveau et par ordre alphabétique

Cette liste représente simplement quelques exemples des domaines identifiés au préalable par les pays.

Le lecteur peut aussi consulter le site de la CREPUQ et l'AUCC aux adresses suivantes pour obtenir plus de détails. On y trouvera la liste des collèges et des universités.

<http://www.crepuq.qc.ca/spip.php?article983>

<http://www.aucc.ca/fr/universites-canadiennes/trouver-un-programme-detudes/>
www.boursesfrancophonie.ca

1- Niveau maîtrise

Condition générale d'admission : **16 années de scolarité** en Europe et en Afrique, c'est-à dire, en général, la licence ou la maîtrise et de façon similaire pour les autres régions.

Le candidat doit maîtriser le français et avoir une connaissance suffisante de l'anglais pour lui permettre de lire et de synthétiser des documents dans son domaine d'études.

Note : titre d'admission, selon le pays, pour accéder à la maîtrise : ce lien tiré du site des HEC vous guide peu importe votre domaine d'études : <http://web.hec.ca/registraire/equiv-fr.html> Cette information est purement indicative, les universités pouvant établir des exigences spécifiques à tel ou tel programme.

Administration publique pour gestionnaires, Ecole nationale d'administration publique (ENAP)

Trois concentrations : *gestion publique, gestion internationale et gestion municipale*

Le candidat devra remplir les conditions suivantes :

- doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, sans reconnaissance de discipline en particulier, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent;
- non québécois doit détenir l'équivalent du baccalauréat québécois requérant au moins 16 années de scolarité;
- et doit avoir deux années d'expérience de travail à titre de professionnelle et démontrer une expérience appropriée de gestion.
- qui ne détient pas un baccalauréat ou l'équivalent peut être admis à ce programme s'il possède des connaissances appropriées et une expérience significative de travail à titre de professionnelle. Le comité de sélection évaluera les connaissances et l'expérience.

Administration publique, profil avec séminaire d'intégration, pour analystes, Ecole nationale d'administration publique (ENAP)

Six concentrations : *Administration internationale, Evaluation de programmes, Gestion des ressources humaines, Gestion urbaine, Analyse et développement des organisations, Communications gouvernementales*

- être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en communication ou dans un domaine connexe, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent;
- ou être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, sans reconnaissance de discipline en particulier, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, conjugué à une expérience en communication ;
- non québécois doit détenir l'équivalent d'un baccalauréat québécois requérant au moins 16 années de scolarité;
- qui ne détient pas un baccalauréat ou l'équivalent, peut être admis à ce programme s'il possède les connaissances appropriées et une expérience significative de travail dans un domaine connexe. Le comité de sélection évaluera les connaissances et l'expérience.

Administration des affaires (exemple 1 de 2 : Université Laval)

Les concentrations avec projet d'intervention *Affaires électroniques, Développement international et action humanitaire, Gestion des entreprises, Gestion agroalimentaire, Gestion géomatique, Gestion pharmaceutique, Gestion de la santé et de la sécurité du travail, Gestion des technologies de l'information* et *Responsabilité sociale et environnementale des organisations* sont offertes principalement aux étudiants ayant un diplôme de premier cycle dans une discipline autre que l'administration. Ces concentrations proposent une formation touchant à l'ensemble des fonctions de l'entreprise. Une moyenne de cycle de 3,22 sur 4,33 ou l'équivalent, au premier cycle est habituellement requise.

Administration des affaires (exemple 2 de 2: HEC)

Domaines de la gestion : *Affaires internationales; Comptabilité financière et stratégique; Comptabilité publique; Contrôle de gestion; Développement organisationnel; Économie appliquée; Études organisationnelles; Finance (Ingénierie financière; Économie financière appliquée; Finance); Gestion des opérations et de la production; Gestion des ressources humaines; Intelligence d'affaires; Logistique; Management; Marketing; Méthodes analytiques de gestion (nouveau automne 2009); Technologies de l'information.*

Exigences : diplôme jugé équivalent obtenu à la suite d'au moins quatre années d'études universitaires après le baccalauréat. Au moins 12 sur 20 pour l'ensemble des années universitaires. **TAGE MAGE (Test d'aptitude aux études de gestion) ou GMAT (Test d'admission de deuxième cycle en gestion) ou GRE® (Graduate Record Examinations® - General Test).**

Administration publique (Université de Moncton)

Champs d'études : management, politique, politiques publiques.

Exigences : sous réserve de la flexibilité nécessaire dans le traitement des dossiers, la moyenne d'entrée dans l'ensemble des programmes de deuxième cycle est de 3,00 sur une échelle dont le maximum est 4,30.

Agroalimentaire (Microbiologie) (Université Laval)

Avoir obtenu une moyenne de cycle de 2,67 sur 4,33 pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Aménagement du territoire et développement régional (Université Laval)

Exigences générales : être titulaire d'un diplôme de premier cycle dans une discipline proche de l'aménagement du territoire et du développement régional, par exemple en administration, agriculture, architecture, droit, foresterie, géographie, géomatique, récréologie, sciences pures et appliquées (biologie, génie civil, etc.), sciences sociales (économique, science politique, sociologie, etc.), urbanisme, etc. Le candidat doit avoir conservé une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 (ou 3,5 sur 5) au baccalauréat.

À l'Université Laval, il existe des conditions particulières : consulter le site Web de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ESAD) à www.esad.ulaval.ca

Développement régional (UQAR ou Université du Québec à Rimouski)

Le diplôme de 1^{er} cycle universitaire obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Économie (et ses diverses spécialisations) Toutes les universités

On accorde la préférence au candidat qui a maintenu une moyenne de cycle égale ou supérieure à 3 sur 4,33 pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Économie rurale (Université Laval)

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en agroéconomie. Cependant, tout autre baccalauréat peut être considéré pour l'admission, mais un certain nombre de cours complémentaires peuvent être exigés, selon la nature de la formation antérieure. Quel que soit le parcours de formation suivi préalablement, une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3,00 (B) sur 4,33, ou l'équivalent, est exigée, mais ne constitue pas le seul critère d'admission.

Champs de recherche : entreprises agricoles et agroalimentaires; filières et systèmes agroalimentaires; Agriculture et développement rural.

Environnement (exemple, Université Laval)

Maîtrise en génie civil. Options : technologies environnementales contamination et décontamination des sols et de l'eau, recyclage et traitement de déchets.

Le candidat doit avoir conservé une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 2,67 sur 4,33 ou l'équivalent.

Environnement (exemple, Université de Sherbrooke)

De type –cours–, c'est un programme interdisciplinaire qui vise à former des gestionnaires de l'environnement, professionnellement responsables, capables d'intégrer les aspects sociaux et économiques dans la prise de décisions en environnement.

Exigences : Pour les candidates et candidats détenant un grade de 1^{er} cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinent, avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents.

Génie (plusieurs universités offrent ce programme)

Le candidat doit avoir conservé une moyenne cumulative de 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Diverses options s'ouvrent selon les universités : Spécialisation en génie civil; Intervention en entreprise; Gestion des projets d'ingénierie et autres; Génie aérospatial; Génie chimique; Génie mécanique; Gestion de l'ingénierie; Génie agroalimentaire; Génie des mines; Génie des matériaux et de la métallurgie.

Exigences particulières : Lors de sa demande d'admission, le candidat doit préciser le champ de recherche dans lequel il désire se spécialiser. L'admission définitive n'est prononcée que si au moins un professeur du ou des champs de recherche choisis accepte de diriger ses travaux.

Gestion et gouvernance des coopératives et des mutuelles (Université de Sherbrooke)

Détenir un grade de 1^{er} cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinent au programme. Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents.

Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 dans un système où la note maximale est de 4,3 pour les activités pédagogiques suivantes ou des activités équivalentes : ADM 111 *Principes d'administration*, FEC 222 *Éléments de gestion financière*, CTB 115 *Introduction à la comptabilité générale*.

Avoir acquis une formation de base dans des contenus spécifiques en finance, en comptabilité, en statistique, en économie, en introduction aux coopératives.

Gestion publique (Université Laval)

Être titulaire d'un diplôme de premier cycle dans une discipline appropriée, ou d'un diplôme jugé équivalent, avec une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, égale ou supérieure à 3 sur 4,33 ou l'équivalent.

Finance : une concentration de la maîtrise en administration. (Université de Sherbrooke).

Exigences : avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents. Conditions particulières : les études de 1^{er} cycle doivent inclure une concentration en finance ou l'équivalent.

Management public (Université de Sherbrooke)

Exigences : Détenir un grade de 1^{er} cycle en administration ou l'équivalent. Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents.

Mathématiques (programme offert par plusieurs universités)

Le candidat doit avoir maintenu une moyenne cumulative d'au moins 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent, au premier cycle; le candidat de l'extérieur doit avoir eu des résultats supérieurs à la moyenne et de bonnes recommandations.

Micro finance

Voir Gestion et gouvernance des coopératives et des mutuelles. (Université de Sherbrooke)

Mines

Exigences spécifiques : le diplômé de l'Université Laval doit avoir obtenu une moyenne cumulative de 2,67 sur 4,33. Le diplômé d'une autre université doit présenter un dossier témoignant de résultats équivalents.

Le candidat qui a fait ses études à l'extérieur du Québec peut trouver les renseignements particuliers le concernant dans le *Guide de l'admission aux études supérieures* (www.reg.ulaval.ca).

Sciences de l'éducation (plusieurs universités offrent cette maîtrise)

Domaines : *didactique, adaptation scolaire, administration scolaire, enseignement et orientation, éducation inclusive; counselling; langue, littératie et curriculum; enseignement ou enseignement ressource*, ou de tout autre domaine de recherche relié à l'éducation.

Condition particulière : Avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,8³ dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents.

Sciences des communications, NTIC (Université de Montréal)

Avoir au 1er cycle obtenu une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent.

Sciences forestières (Université Laval)

Un baccalauréat ès sciences (aménagement des ressources forestières, opérations forestières), ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit, de plus, avoir conservé une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Sciences en technologies de l'information (Université du Québec à Montréal)

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en génie, sciences appliquées, informatique, administration ou gestion, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 (sur 4,3) ;
Ou être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, dans un autre domaine, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,0 (sur 4,3) et une l'expérience jugée suffisante.

Technologies environnementales (Université Laval)

Sous couvert de l'un ou l'autre de ces maîtrises : Maîtrise en génie civil et maîtrise en Génie chimique et maîtrise en sciences de la Terre. Contamination et décontamination des sols et de l'eau et de l'air, recyclage et traitement de déchets, la prévention de la pollution.
Le candidat doit avoir conservé une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Santé communautaire (Université de Montréal)

Avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent; sur demande du comité d'admission, se présenter pour une entrevue; une expérience de travail est un atout. Option de mémoire ou travail dirigé ou stage.

Urbanisme (Université de Montréal)

Avec mémoire ou avec travail de recherche dirigé.
Options : *Habitat et stratégies foncières et financières; Formes urbaines et aménagement urbain; Services urbains; Développement urbain durable et environnement; Gestion urbaine pour les pays en développement.*

Conditions : être titulaire d'un baccalauréat préparant adéquatement aux études en urbanisme, ou d'un diplôme jugé équivalent; avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent;

Vérification interne (UQAM)

Être titulaire d'un baccalauréat universitaire ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, et posséder des connaissances de base en comptabilité.

³ Certaines universités peuvent exiger 3,0 sur 4,3

2- Niveau post-doc

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE QUALIFICATION POUR LE STATUT DE STAGIAIRE POSTDOCTORAL

Le candidat doit maîtriser le français et avoir une connaissance suffisante de l'anglais pour lui permettre de lire et de synthétiser des documents dans son domaine d'études.

Le candidat doit également maîtriser les outils informatiques de base (WORD, Excel, recherches internet)

Pour obtenir le statut de stagiaire postdoctoral, le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire, depuis moins de 5 ans, d'un PhD (ou l'équivalent), la période d'admissibilité pouvant être portée à 10 ans dans le cas où la personne a quitté le marché du travail et cessé la recherche active pour des raisons de force majeure (maternité, éducation des enfants...);
- Être préalablement acceptée par une professeure ou un professeur qui s'engage à la prendre sous sa responsabilité et à lui offrir un stage à temps plein dont le but vise l'acquisition d'une expertise de recherche plus spécialisée ou complémentaire.
- Tout stagiaire postdoctoral doit être admis et inscrit à l'Université. Pour ce faire, elle ou il devra compléter le formulaire d'admission et d'inscription à un stage postdoctoral. Ce document confirme l'entente entre le chercheur canadien et le stagiaire post-doc.
- La durée minimale d'un stage postdoctoral ne peut être inférieure à 6 mois. La bourse post-doc du PCBF est limitée à 10 mois.

Les stagiaires postdoctoraux ont accès à toutes les disciplines admissibles au PCBF sous la contrainte d'être acceptés par un professeur.

La procédure dans ces dossiers se déroule de la façon suivante : le candidat au post-doc complète le formulaire de demande de bourse du PCBF⁴. Il ajoute tous les documents requis, ainsi que l'offre d'accueil d'un professeur au Canada. Le dossier est sélectionné par le Comité local de concertation dans son pays et transmis à l'AUCC au Canada. La direction du programme de bourses analysera avec les autorités universitaires les possibilités d'accueil par un professeur/chercheur qui s'engage à lui offrir un stage à temps complet. Une lettre d'invitation officielle spécifiant la durée du stage, résumant la nature de la recherche prévue et toute autre considération jugée utile sera émise par le professeur/chercheur.

L'AUCC se chargera de transmettre cette lettre d'invitation au candidat afin qu'il puisse obtenir son visa et son permis de travail auprès du Service de l'immigration de l'Ambassade canadienne dans son pays. Le candidat apportera cette lettre au Canada afin de compléter son inscription auprès de l'Université où il aura été admis.

⁴ Il est admis que le candidat ait déjà communiqué avec un chercheur qui partage ses intérêts de recherche et qui pourrait devenir son directeur de recherche.

3- Niveau formation technique et professionnelle

Condition générale d'admission : la scolarité minimum exigée pour entrer à ce niveau est de 11 années de scolarité pour le Québec, 12 années de scolarité dans les autres provinces canadiennes (soit le nombre d'années requis pour détenir un diplôme d'études secondaires).

Le candidat doit maîtriser le français et avoir une connaissance suffisante de l'anglais pour lui permettre de lire et de synthétiser des documents dans son domaine d'études.

Le candidat doit également maîtriser les outils informatiques de base (WORD, Excel, Access, recherches internet)

Aménagement et d'urbanisme (Cégep de Jonquière)

Pour être admissible à un programme menant à une attestation d'études collégiales (AEC), il faut : détenir un diplôme d'études secondaires ou posséder une formation jugée suffisante. Un minimum d'une année d'expérience. Diverses spécialisations sont offertes dont aménagement du territoire, inspection municipale, etc.

Géomatique (Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue)

Programme d'une année. La formation d'attestation d'études collégiales en système d'information géographique (géomatique) est offerte par le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Vous développerez vos compétences : en gestion de bases de données; en cartographie numérique; dans la collecte, l'analyse, l'utilisation et le traitement sur ordinateur d'informations géographiques.

Nutrition et salubrité des aliments (Collège d'Alfred)

Exigences d'admission : Diplôme d'études secondaires et le maintien d'une moyenne minimale de 60 p.100 lors de la dernière année d'études au secondaire.

Durée : 2 années avec un stage.

Techniques d'aménagement et d'urbanisme (Cégep de Rosemont)

Conditions d'admission : Diplôme d'études secondaires (DES) ou diplôme d'études professionnelles (DEP) et satisfaire aux conditions du régime des études collégiales en vigueur.

Technologie agricole (Collège d'Alfred)

Exigences d'admission : Diplôme d'études secondaires et le maintien d'une moyenne minimale de 60 p.100 lors de la dernière année d'études au secondaire.

Durée : 2 années avec un stage.

Technologie de l'environnement (Collège communautaire du Nouveau Brunswick à Bathurst)

Ce programme prépare la personne à travailler dans le domaine de la gestion et de la protection de l'environnement. Elle maîtrisera diverses techniques d'entretien et d'utilisation de l'équipement d'échantillonnage, de gestion et de surveillance de la qualité de l'eau, de l'air, des sols et des déchets solides. Elle procédera à des analyses d'effets toxiques et polluants, d'inventaire faunique et floristique et des principaux bio-indicateurs environnementaux.

Conditions d'admission : Un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études secondaires pour adultes ou un diplôme d'équivalence d'études secondaires (GED).

Durée du programme : 80 semaines de formation, y compris un stage.

Technologie de l'informatique - programmation et analyse (Collège communautaire du Nouveau Brunswick à Bathurst)

Ce programme permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances techniques nécessaires pour la réalisation de logiciels et de systèmes d'information.

Conditions d'admission : Un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études secondaires pour adultes ou un diplôme d'équivalence d'études secondaires (GED). Durée du programme : 80 semaines de formation.

Technologie de l'informatique - réseautique et sécurité (Collège communautaire du Nouveau Brunswick à Bathurst)

Ce programme vise à préparer l'étudiant à exercer un poste de technicien en informatique avec une spécialisation en installation et gestion de réseaux. La formation est axée sur les objectifs de certifications reconnues par l'industrie, dont A+, Novell CNA, CISCO CCNA, Microsoft MCP, Linux + et Security +.

Conditions d'admission : Un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études secondaires pour adultes ou un diplôme d'équivalence d'études secondaires (GED).

Durée du programme : 80 semaines de formation, y compris un stage.

Technologie du génie électronique (Collège communautaire du Nouveau Brunswick à Bathurst)

Ce programme prépare l'étudiant à ouvrir dans le domaine spécialisé de l'électronique, des réseaux et de la télécommunication.

Conditions d'admission : Un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études secondaires pour adultes ou un diplôme d'équivalence d'études secondaires (GED).

Durée du programme : 80 semaines de formation, y compris un stage.

4- Niveau Stage ou formation de courte durée

Le candidat doit maîtriser le français et avoir une connaissance suffisante de l'anglais pour lui permettre de lire et de synthétiser des documents dans son domaine d'études.

Le candidat doit également maîtriser les outils informatiques de base (WORD, Excel, recherches internet)

Les bourses formation de courte durée ou de stage, sont accordées en fonction de critères et des normes spécifiques à chaque domaine d'expertise.

Diplôme comportant deux trimestres d'études (selon l'établissement il y a aussi une possibilité d'un stage pratique).

Exigence générale : Détenir au minimum un grade de 1^{er} cycle universitaire dans une discipline ou un champ d'études pertinent au programme. Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents. La direction pourrait aussi prendre en compte l'expérience du candidat. La durée est limitée à 10 mois.

Quelques exemples de programmes admissibles⁵ au niveau des stages :

Administration scolaire (Université de Sherbrooke)

Ce diplôme de 2^e cycle en administration scolaire exige la même condition générale d'admission que le programme de maîtrise en gestion de l'éducation et de la formation. Ce à quoi s'ajoute une condition particulière, soit occuper une fonction de direction ou de direction adjointe d'un établissement d'éducation ou être une candidate ou un candidat sélectionné pour occuper une telle fonction.

Comporte 30 crédits⁶.

Administration publique Option pour gestionnaires, (École national d'administration publique (ENAP))

Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) **Deux concentrations** : *Gestion publique ou Gestion internationale*, **le candidat** :

- doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, sans reconnaissance de discipline en particulier, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent;
- non québécois doit détenir l'équivalent du baccalauréat québécois requérant au moins 16 années de scolarité;
- et doit avoir deux années d'expérience de travail de niveau professionnel.
- qui ne détient pas un baccalauréat ou l'équivalent peut être admise à ce programme s'il possède des connaissances appropriées et une expérience significative de travail. Le comité de sélection évaluera les connaissances et l'expérience.

⁵ Cette liste n'est qu'indicative. Il existe de nombreuses autres options.

⁶ Un cours de 45 heures équivaut à 3 crédits. Un programme de 30 crédits comporte 10 cours.

Administration publique Option pour analystes, (École nationale d'administration publique (ENAP))

Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) **Six concentrations** : *Administration internationale, analyse de gestion urbaine, analyse et développement des organisations, évaluation de programme et gestion des ressources humaines*, **le candidat** :

- doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.
- non québécois doit détenir l'équivalent du baccalauréat québécois requérant au moins 16 années de scolarité.
- qui ne détient pas un baccalauréat ou l'équivalent peut être admise à ce programme s'il possède des connaissances appropriées et une expérience significative de travail en administration. Le comité de sélection évaluera les connaissances et l'expérience.

Géomatique (Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue)

La formation d'attestation d'études collégiales en système d'information géographique (géomatique) est offerte par le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

Développement des compétences : en gestion de bases de données; en cartographie numérique; dans la collecte, l'analyse, l'utilisation et le traitement sur ordinateur d'informations géographiques.

Gestion des ressources humaines (Université du Québec à Chicoutimi)

Programme court de 2e cycle : 15 crédits.

Doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Non québécois doit détenir l'équivalent du baccalauréat québécois requérant au moins 16 années de scolarité. Doit avoir 2 années d'expérience professionnelle de travail.

Gestion urbaine pour les pays en développement (DESS) (Université de Montréal)

Être titulaire d'un baccalauréat préparant adéquatement aux études en urbanisme ou d'un diplôme jugé équivalent ou détenir un diplôme de 2^e cycle dans une discipline appropriée; avoir obtenu dans ses études antérieures une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent. Options : Gestion des habitats urbains ou Gestion des environnements urbains.

Management public (Université de Sherbrooke)

Diplôme : exigences : Détenir un grade de 1^{er} cycle en administration ou l'équivalent. Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents. La direction prendra aussi en compte l'expérience du candidat.

Management et gestion du changement (Université Laval)

Microprogramme de deuxième cycle: 15 crédits.

Exigences particulières : Une moyenne cumulative de 3,22 sur 4,33 ou l'équivalent au premier cycle est habituellement requise.

Micro-finance (Université de Sherbrooke)

Diplôme de gestion et gouvernance des coopératives et mutuelles, un programme de 10 mois comprenant les cours et un stage. Exigences générales : Détenir un grade de 1^{er} cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinent au programme. Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents. La direction prendra aussi en compte l'expérience du candidat.

Pédagogie de l'enseignement supérieur (Université de Sherbrooke)

Microprogramme de 3^e cycle: la condition générale d'admission aux programmes de 3^e cycle de l'Université s'applique.

Technologie de l'information (UQAM et autres)

Programme court de deuxième cycle.

Attestation de quinze crédits en technologie de l'information.

Conditions : Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en génie, sciences appliquées, informatique, administration ou gestion, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 (sur 4,3).

Agence canadienne d'exécution
Association des universités et des collèges du Canada (AUCC)
600-350 Albert
Ottawa, ON K1R 1B1

Tél.: 613-563-1236 x 355
Télécopieur : 613-563-9745

www.boursesfrancophonie.ca
www.aucc.ca

Document approuvé par :

Agence canadienne de développement international, 200 Promenade du Portage, Gatineau QC K1A 0G4